Brest: deux migrants “mineurs” clandestins, majeurs selon leurs tests osseux, affirment avoir été invités dans l’appartement dont ils ont fracturé la porte

12/02/2022 à 7h10



[*TITRE DE L’ARTICLE ORIGINAL: “Brest : les deux jeunes arrêtés par la police nient avoir fracturé la porte de l’appartement”*]

[…]

[Les policiers] avaient été prévenus par **un voisin qui a signalé les avoir vus fracturer la porte** d’un appartement de l’immeuble. Lors de leurs auditions au commissariat central, **les deux hommes ont nié les faits, disant avoir été invités dans l’appartement. Ils ont assuré être mineurs, âgés de 17 ans, ce dont doutent les forces de l’ordre, se référant à des examens osseux qui prouveraient le contraire.**

[…]

Concernant leur situation irrégulière, la préfecture n’a pas rendu de décision.

Actu.fr